

## SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES

### E21 FORAGE DU SOL OU DE LA ROCHE; EXPLOITATION MINIÈRE

**E21D PUIITS; TUNNELS; GALERIES; VASTES CHAMBRES SOUTERRAINES** (substances pour conditionner ou stabiliser les sols C09K 17/00; machines à inciser pour l'exploitation des mines ou carrières E21C; dispositifs de sécurité, de transport, de sauvetage, de ventilation ou de drainage E21F) [2, 6]

#### Note(s) [6]

1. La présente sous-classe couvre les procédés ou les appareils pour l'exécution ou le revêtement de tunnels, de galeries ou de vastes chambres souterraines en utilisant uniquement des procédés miniers souterrains, c.à d. n'impliquant pas une perturbation de la surface du sol.
2. La présente sous-classe ne couvre pas les espaces souterrains exécutés par la technique des fondations, c.à d. impliquant une perturbation de la surface du sol, qui sont couverts par la sous-classe E02D.

#### Schéma général

CREUSEMENT DES PUIITS; REVÊTEMENT DES PUIITS.....	1/00, 3/00, 7/00, 8/00, 5/00
CONSTRUCTION DES GALERIES OU CREUSEMENT DES TUNNELS OU DES GALERIES; REVÊTEMENTS POUR CEUX-CI.....	9/00, 11/00
EXÉCUTION DE CHAMBRES SOUTERRAINES; REVÊTEMENTS POUR CELLES-CI.....	13/00, 11/00
SOUTÈNEMENTS DU FRONT DE TAILLE OU COUVERTURES.....	15/00, 17/00, 19/00, 21/00
SOUTÈNEMENTS POUR DÉPLACEMENT MARCHANT.....	23/00
MISE EN PLACE DES BOULONS D'ANCRAGE.....	20/00

#### Puits

##### 1/00 Fonçage des puits [1, 2006.01]

- 1/02 • à la main [1, 2006.01]
- 1/03 • mécanique (E21D 1/08 a priorité) [1, 2006.01]
- 1/04 • • au moyen d'excavateurs [1, 2006.01]
- 1/06 • • au moyen d'appareils à inciser pour forer les puits (machines à forer E21B) [1, 2006.01]
- 1/08 • avec progression simultanée du revêtement en descendant [1, 2006.01]
- 1/10 • Préparation du terrain [1, 2006.01]
- 1/12 • • par congélation [1, 2006.01]
- 1/14 • • • Appareils de congélation [1, 2006.01]
- 1/16 • • par pétrification (scellement des boulons d'ancrage E21D 20/02) [1, 2006.01]

##### 3/00 Montage des puits, c. à d. en travaillant à partir du bas [1, 2006.01]

##### 5/00 Revêtement des puits; Revêtements à cet effet (E21D 11/00 a priorité) [1, 3, 2006.01]

- 5/01 • en utilisant un revêtement préfabriqué descendu dans un trou rempli d'une masse liquide ou visqueuse [1, 2006.01]
- 5/012 • Utilisation d'un matériau étanche aux fluides ou antifriction à l'extérieur des couches de revêtement ou entre elles [1, 2006.01]
- 5/016 • Cadres porteurs [1, 2006.01]
- 5/02 • avec du bois (E21D 5/01, E21D 5/012, E21D 5/016 ont priorité) [1, 2006.01]

- 5/04 • avec des briques, du béton, des pierres ou matériaux de construction analogues (E21D 5/01, E21D 5/012, E21D 5/016 ont priorité) [1, 2006.01]
- 5/06 • avec de la fonte ou de l'acier (E21D 5/01, E21D 5/012, E21D 5/016 ont priorité) [1, 2006.01]
- 5/08 • • sous forme d'éléments profilés [1, 2006.01]
- 5/10 • • sous forme de cuvelages [1, 2006.01]
- 5/11 • avec combinaisons de différents matériaux, p.ex. bois, métal, béton (E21D 5/01, E21D 5/012, E21D 5/016 ont priorité) [1, 2006.01]
- 5/12 • Accessoires pour faire les revêtements de puits, p.ex. plates-formes suspendues, coffrages [1, 2006.01]
- 7/00 **Équipement des puits, p.ex. boisage à l'intérieur des puits [1, 2006.01]**
- 7/02 • Disposition des guidages de cages dans les puits; Fixation des guidages de cages sur les parois des puits (glissières ou guides pour ascenseurs B66B 7/02) [1, 2006.01]
- 8/00 **Puits non prévus dans les groupes E21D 1/00- E21D 7/00 [2006.01]**

**Tunnels; Galeries; Vastes chambres souterraines; Leurs revêtements [3, 6]****9/00 Tunnels ou galeries, avec ou sans revêtements;****Procédés ou appareils pour leur exécution**

(revêtements en soi E21D 11/00; galeries de protection contre les chutes de pierres ou les avalanches

E01F 7/04); **Tracé des tunnels ou des galeries [1, 3, 2006.01]**

- 9/01 • Procédés ou appareils pour élargir ou rétablir la section transversale de tunnels, p.ex. en rétablissant le sol à son niveau primitif [7, 2006.01]
- 9/02 • Creusement de tunnels ou de galeries inclinés [1, 3, 2006.01]
- 9/04 • Creusement de galeries en terrain de faible consistance; Dispositifs à cet effet non prévus ailleurs [1, 2006.01]
- 9/06 • Exécution en utilisant un bouclier de percement [2, 2006.01]
- 9/08 • • avec des moyens complémentaires de foration ou d'incision [2, 2006.01]
- 9/087 • • • avec une tête de forage de type rotatif coupant simultanément toute la section transversale, c. à d. tunneliers pleine-face [7, 2006.01]
- 9/093 • • Commande du bouclier de percement [7, 2006.01]
- 9/10 • Exécution en utilisant des machines à forer ou à inciser (E21D 9/08 a priorité; machines analogues pour l'exploitation des mines E21C 27/20; pics pour l'exploitation des mines E21C 35/18) [3, 2006.01]
- 9/11 • • avec une tête de forage de type rotatif coupant simultanément toute la section transversale, c. à d. tunneliers pleine-face [7, 2006.01]
- 9/12 • Dispositifs pour enlever ou transporter les matières d'excavation ou déblais; Plates-formes de travail ou de chargement (transport en sous-sol E21F 13/00) [2, 2006.01]
- 9/13 • • utilisant des moyens de transport hydrauliques ou pneumatiques [7, 2006.01]
- 9/14 • Tracé des tunnels ou des galeries; Particularités de construction des tunnels ou des galeries, non prévues ailleurs, p.ex. têtes, atténuation de la lumière du jour aux entrées de tunnels [3, 2006.01]

**11/00 Revêtement de tunnels, galeries ou autres cavités souterraines, p.ex. de vastes chambres souterraines; Revêtements à cet effet; Leur exécution sur place, p.ex. par assemblage** (E21D 15/00-E21D 23/00 ont priorité; spécialement pour puits E21D 5/00; revêtement de galeries en charge, revêtements à cet effet E02B 9/06) [1, 2, 2006.01]

- 11/02 • Revêtement principalement en bois [1, 2, 2006.01]
- 11/03 • • en utilisant des machines à poser des cadres de boisage [1, 2006.01]
- 11/04 • Revêtement avec des matériaux de construction (E21D 11/02, E21D 11/14 ont priorité) [1, 2, 2006.01]
- 11/05 • • avec des insertions compressibles [1, 2006.01]
- 11/06 • • avec des briques [1, 2006.01]
- 11/07 • • • en utilisant des machines à poser les briques [1, 2006.01]
- 11/08 • • avec des plaques de béton préfabriquées [1, 2006.01]
- 11/10 • • avec du béton coulé en place; Coffrage ou autre équipement adapté à cet effet [1, 2006.01]
- 11/12 • • Soutènements temporaires destinés à être employés pendant la construction; Accessoires [1, 2006.01]

- 11/14 • Revêtement principalement avec du métal [1, 2, 2006.01]
- 11/15 • • Plaques de revêtement; Garnissages, c. à d. revêtements conçus pour retenir les matériaux de la formation ou pour transmettre la charge aux éléments de support principaux (isolation E21D 11/38) [2, 2006.01]
- 11/18 • • Eléments de cintre [1, 2006.01]
- 11/20 • • Profils particuliers, p.ex. ondulés [1, 2006.01]
- 11/22 • • • Mâchoires ou autres moyens flexibles pour relier des éléments de cintre voisins, soit de façon rigide, soit de façon à permettre un glissement de parties de l'élément de cintre en cas de pression excessive [1, 2006.01]
- 11/24 • • • Joints articulés ou maillons entre éléments de cintre [1, 2006.01]
- 11/26 • • • Patins pour relier les éléments de cintre aux longerons [1, 2006.01]
- 11/28 • • Longerons [1, 2006.01]
- 11/30 • • Semelles pour éléments de cintre inférieurs (pour étançons E21D 15/54) [1, 2006.01]
- 11/34 • • Joints entre étançons verticaux et chapeaux supérieurs horizontaux (têtes de chapeaux faisant partie des étançons E21D 15/54) [1, 2006.01]
- 11/36 • • Revêtements ou soutènements de forme particulière pour tunnels ou galeries de section irrégulière [2, 3, 2006.01]
- 11/38 • Imperméabilisation à l'eau (en général E02D 31/00); Calorifugeage; Imperméabilisation acoustique; Isolation électrique (pour les constructions de bâtiments en général E04B 1/62) [2, 2006.01]
- 11/40 • Dispositifs ou appareils pour la manutention ou le placement des unités de revêtement des tunnels ou des galeries [2, 2006.01]
- 13/00 Vastes chambres souterraines; Procédés ou appareils pour leur exécution** (revêtement E21D 11/00) [1, 6, 2006.01]
- 13/02 • Procédés [1, 2006.01]
- 13/04 • Equipement particulier; Accessoires [1, 2006.01]

**Soutènements du front de taille**

- 15/00 Etançons** (dans le bâtiment E04G 25/00); **Cales [1, 2006.01]**
- 15/02 • Etançons non télescopiques [1, 2006.01]
- 15/04 • • avec éléments en bois réunis par des pièces d'assemblage doubles coniques [1, 2006.01]
- 15/06 • • avec éléments réunis par un verrouillage, avec ou sans léger réglage possible suivant l'axe [1, 2006.01]
- 15/08 • • • avec assemblage par joint avec levier à bascule [1, 2006.01]
- 15/10 • • • avec assemblage par clabot ou par tenon mortaise [1, 2006.01]
- 15/12 • • • avec dispositifs de verrouillage situés près de la tête ou du pied [1, 2006.01]
- 15/14 • Etançons télescopiques (moyens généraux de fixation d'éléments télescopiques l'un à l'autre F16B) [1, 2006.01]
- 15/15 • • Moyens s'opposant à l'entrée de la saleté; Dispositifs de nettoyage incorporés [1, 2006.01]
- 15/16 • • avec éléments maintenus ensemble par des moyens directs, avec ou sans mouvement de glissement relatif en cas de pression excessive sur l'étaçon [1, 2006.01]

- 15/18 • • • dont une partie s'appuie sur un milieu de support, p.ex. caoutchouc, sable, bitume, plomb se trouvant dans l'autre partie, avec ou sans expulsion ou déplacement de ce milieu en cas de pression excessive [1, 2006.01]
- 15/20 • • • avec cliquets, cheville, traverses ou similaires, s'engageant dans les dents d'un rochet, des encoches, des mortaises ou similaires, disposées à certains intervalles [1, 2006.01]
- 15/22 • • • avec éléments, chevilles, traverses ou similaires, cassés, cisailés ou déformés d'une manière permanente en cas de pression excessive [1, 2006.01]
- 15/24 • • • avec mécanisme à vis axiale et écrou, crémaillère et vis globique ou mécanismes analogues [1, 2006.01]
- 15/26 • • • • avec vis, vis sans fin ou similaires, ne se bloquant pas elles-mêmes, mais dont la rotation est normalement empêchée par le frottement d'éléments qui glissent en cas de pression excessive [1, 2006.01]
- 15/28 • • • avec des éléments maintenus les uns par rapport aux autres par frottement ou serrage, p.ex. utilisant des coins [1, 2006.01]
- 15/30 • • • par dilatation ou contraction d'éléments sous l'effet d'une pression appliquée par l'intermédiaire d'un milieu fluide ou quasi-fluide, p.ex. du caoutchouc [1, 2006.01]
- 15/32 • • • par un collier déformable [1, 2006.01]
- 15/34 • • • par billes ou rouleaux mobiles dans le sens axial ou similaires [1, 2006.01]
- 15/36 • • • par collier basculable entourant l'une des parties ou les deux [1, 2006.01]
- 15/38 • • • avec division longitudinale des parties supérieures ou inférieures, p.ex. lamelles alternées [1, 2006.01]
- 15/40 • • • Collier ou autre support serré sur l'une ou les deux parties au moyen d'un levier à bascule, d'une came ou d'un autre élément pivotant ou monté d'une façon analogue [1, 2006.01]
- 15/42 • • • avec des pièces particulières destinées à influencer le coefficient de frottement [1, 2006.01]
- 15/43 • • • Détails des coins (revêtements ou tampons de friction E21D 15/42) [1, 2006.01]
- 15/44 • • • Étançons hydrauliques, pneumatiques ou hydropneumatiques [1, 2006.01]
- 15/45 • • • • ayant un système fluide clos, p.ex. avec pompes ou réservoirs incorporés [1, 2006.01]
- 15/46 • • • avec dispositifs mesurant la charge; avec dispositifs d'alarme [1, 2006.01]
- 15/48 • • • Cales ou pièces analogues [1, 2006.01]
- 15/50 • • • Parties constitutives ou détails des étançons (E21D 15/43, E21D 15/58, E21D 15/60 ont priorité) [1, 2006.01]
- 15/502 • • • Corps d'éтанçons caractérisés par leur forme, p.ex. de section transversale spécifiée [1, 2006.01]
- 15/51 • • • spécialement adaptés aux étançons hydrauliques, pneumatiques ou hydropneumatiques, p.ex. aménagements de soupapes de sûreté [1, 2006.01]
- 15/52 • • • Éléments extensibles situés au-dessus ou au-dessous des étançons normaux [1, 2006.01]
- 15/54 • • • Détails des extrémités d'éтанçons (pour permettre les mouvements pas à pas E21D 23/06) [1, 2006.01]
- 15/55 • • • des têtes d'éтанçons [1, 2006.01]
- 15/56 • • • Détails des verrouillages d'éтанçons télescopiques [1, 2006.01]
- 15/58 • • • Dispositifs pour la mise en place des étançons [1, 2006.01]
- 15/582 • • • pour étançons mécaniques [1, 2006.01]
- 15/59 • • • pour étançons hydrauliques, pneumatiques ou hydropneumatiques [1, 2006.01]
- 15/60 • • • Dispositifs pour retirer les étançons ou les cales [1, 2006.01]
- 17/00 Chapeaux pour le soutènement des toits de mines [1, 2006.01]**
- 17/01 • • • caractérisés par la forme du chapeau, p.ex. de section transversale spécifiée [1, 2006.01]
- 17/02 • • • Avancée en porte-à-faux ou dispositifs de protection analogues [1, 2006.01]
- 17/022 • • • Dispositifs auxiliaires pour soutenir temporairement pendant leur montage les poutres de soutènement du toit [1, 2006.01]
- 17/03 • • • Consoles pour barres de soutènement du toit [1, 2006.01]
- 17/04 • • • employés dans les travaux en longues tailles [1, 2006.01]
- 17/05 • • • • extensibles hydrauliquement [1, 2006.01]
- 17/054 • • • • pivotant hydrauliquement [1, 2006.01]
- 17/06 • • • employés dans les galeries de chassage [1, 2006.01]
- 17/08 • • • Joints de chapeaux pour obtenir un front de taille dégagé [1, 2006.01]
- 17/082 • • • • du type à glissière [1, 2006.01]
- 17/086 • • • • du type articulé [1, 2006.01]
- 17/10 • • • Détails de chapeaux destinés à coiffer les têtes d'éтанçons avec ou sans plaques de retenue; Plaques de retenue [1, 2006.01]
- 19/00 Couvertures protectrices temporaires pour l'espace de travail (E21D 9/06, E21D 23/00 ont priorité) [1, 3, 2006.01]**
- 19/02 • • • pour l'utilisation dans les travaux en longue taille [1, 2006.01]
- 19/04 • • • pour l'utilisation dans les galeries de chassage [1, 2006.01]
- 19/06 • • • Dispositions pour mettre les couvertures en place [6, 2006.01]
- 20/00 Mise en place des boulons d'ancrage (boulons d'ancrage pour puits, tunnels ou galeries E21D 21/00; moyens d'ancrage d'éléments de structure ou de rideaux de palplanches spécialement conçus pour les travaux de fondation E02D 5/74; chevilles ou autres dispositifs fixés à des parois ou à d'autres emplacements par insertion dans des trous préparés à cet effet F16B 13/00) [1, 5, 2006.01]**
- 20/02 • • • avec dispositions pour le scellement [1, 2006.01]
- 21/00 Boulons d'ancrage pour la protection du toit, de la sole ou du revêtement des puits (chevilles ou autres dispositifs fixés à des parois ou à d'autres emplacements par insertion dans des trous préparés à cet effet F16B 13/00) [1, 5, 2006.01]**
- 21/02 • • • ayant des moyens pour indiquer la tension (assemblages à vis spécialement modifiés pour indiquer la charge de traction F16B 31/02) [1, 2006.01]
- 23/00 Soutènements du toit dans les mines pour déplacement pas à pas, p.ex. en combinaison avec des dispositions pour le déplacement de convoyeurs, machines de mines ou guidages pour ceux-ci (déplacement des convoyeurs de mines en soi sur le front de taille E21F 13/08) [1, 2006.01]**

## E21D

- 23/03 • comportant des moyens de protection, p.ex. des boucliers, pour prévenir ou retenir des éboulements dans l'enceinte de travail ou dans le soutènement proprement dit **[4, 2006.01]**
- 23/04 • Caractéristiques structurelles de la construction de soutènements, p.ex. organes de liaison entre châssis adjacents ou séries d'étauçons; Moyens pour empêcher un glissement latéral sur un sol incliné (E21D 23/14 a priorité) **[1, 2006.01]**
- 23/06 • • Chapeaux de mines particuliers ou extrémités particulières d'étauçons pour permettre un déplacement pas à pas **[1, 2006.01]**
- 23/08 • Mécanismes d'avance (E21D 23/16 a priorité) **[1, 2006.01]**
- 23/10 • • avec dispositifs d'avance distincts de la construction de soutènements **[1, 2006.01]**
- 23/12 • Commande, p.ex. en utilisant une télécommande (E21D 23/16 a priorité) **[1, 2006.01]**
- 23/14 • • réalisant un mouvement successif automatique des soutènements, p.ex. l'un après l'autre **[1, 2006.01]**
- 23/16 • Caractéristiques hydrauliques ou pneumatiques, p.ex. circuits, disposition ou adaptation de soupapes, dispositifs de mise en place ou de retrait **[1, 2006.01]**
- 23/18 • • des mécanismes d'avance **[1, 2006.01]**
- 23/20 • • • pour mouvements successifs, p.ex. l'un après l'autre **[1, 2006.01]**
- 23/22 • • • incorporés dans les chapeaux de mines **[1, 2006.01]**
- 23/24 • • • les mécanismes d'avance étant distincts de la construction de soutènements **[1, 2006.01]**
- 23/26 • • Commande hydraulique ou pneumatique **[1, 2006.01]**